reconnaissance des acquis d’apprentissage en CISP

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Contexte En début d’année, la Cellule « Europe » du SPW Emploi-Formation et l’Interfédé ont sollicité le soutien de la Commission Européenne dans le cadre du Programme de Soutien à la Réforme Structurelle dans le but d’entamer une réflexion sur le système de formation des adultes en Wallonie. Le projet qui en a résulté vise à améliorer la reconnaissance des acquis d’apprentissage en CISP pour les personnes peu qualifiées, afin de faciliter leur éventuelle poursuite de formation auprès d’autres opérateurs. La Commission Européenne a désigné l’OCDE pour accompagner méthodologiquement la mise en œuvre du projet. L’OCDE mène de nombreux travaux sur les systèmes d’apprentissage pour adultes, et collabore étroitement avec plusieurs pays pour les aider à améliorer divers aspects de leurs systèmes. Objectifs Le projet intègre les actions suivantes :  - Co-construire un état des lieux des pratiques existantes au sein des CISP et dans d’autres pays européens en matière d’évaluation, de reconnaissance et de certification des acquis d’apprentissage (grâce notamment au questionnaire qui vous a été envoyé début septembre, à des visites de terrain et à une recherche documentaire portant sur d’autres pays européens)  - Identifier, avec les acteurs de terrain, des pistes d’actions et balises pour le développement / renforcement des systèmes d'évaluation, de reconnaissance et de certification des compétences techniques acquises grâce à la formation en CISP  - Identifier dans quelle mesure la mise en place de systèmes qualité est pertinente pour faciliter la reconnaissance des acquis d’apprentissages en CISP. |  | Étapes Le projet comporte plusieurs phases et se déroule sur 24 mois. La première phase vise à créer une compréhension commune des parties prenantes sur les initiatives existantes aux niveaux européen et wallon pour l'évaluation, la reconnaissance et la certification des résultats d'apprentissage pour les personnes peu qualifiées et l'identification des principaux défis.  À travers une série de réunions et de groupes de travail, la deuxième phase vise à trouver un consensus entre toutes les parties prenantes sur les recommandations pour le développement et le renforcement de systèmes permettant d’évaluer, de reconnaître et de certifier les compétences acquises grâce à la formation des CISP.  Enfin, des réflexions sur la pertinence, l’intérêt, et les modalités d’un système qualité spécifique aux actions des CISP seront menées afin de trouver des moyens de renforcer la reconnaissance de la formation des CISP dans le système de formation wallon. Activités Au cours d'ateliers, de séminaires et de groupes de travail ad hoc, des représentants des CISP et des experts du secteur de la formation pour adultes discuteront de la manière dont les bonnes pratiques internationales et wallonnes peuvent être appliquées dans l’ensemble du secteur en Wallonie, des indicateurs les plus pertinents pour la reconnaissance des acquis d’apprentissage, et des éléments d'assurance qualité adaptés aux besoins qui pourraient être utilisés. |

**Un projet commun de**

